

# Bulletin Confédéral des Femmes

Mensuel - SEPTEMBRE 1950

213, rue Lafayette - PARIS-X<sup>e</sup>

N° 19

## L'UNION

## NOTRE FORCE PRINCIPALE

Le mois d'octobre apporte chaque année, en même temps qu'un ciel gris annonciateur de froid, bien des soucis dans les familles des travailleurs.

C'est la rentrée des classes avec le renouvellement obligatoire des souliers et du tablier pour l'enfant, c'est le charbon qu'il faut rentrer pour l'hiver, la feuille d'impôt, le terme du 15... tout ceci en plus des difficultés de chaque jour.

Mais si chaque année des problèmes angoissants se posent, nous pouvons sans conteste affirmer que les difficultés sont plus grandes encore à l'approche de cet hiver 1950.

Dès le 22 août, un communiqué du Conseil des Ministres nous ouvrait d'ailleurs les perspectives gouvernementales : en même temps qu'il fixait le salaire minimum garanti à 78 francs de l'heure pour Paris et 62 francs pour certaines zones de province, on nous annonçait l'envoi d'un Corps Expéditionnaire en Corée. Quelques jours plus tard, dans un même discours, Plevin annonce le blocage des salaires, la hausse des prix, les coupes sombres dans les budgets de vie : Santé Publique, Education Nationale... et les 18 mois ! !

Et voici qu'à Saint-Brieuc, il nous appelle encore à de nouveaux sacrifices : il donne un véritable programme de liquidation de toute l'économie française, accompagné d'une aggravation des impôts déjà écrasants. Et comme il sait que la classe ouvrière n'est pas décidée à se laisser faire, il annonce de nouvelles mesures de répression, en même temps que l'amnistie pour les collabos et une loi électorale qui permettrait de priver un tiers des Français de leur représentation à l'Assemblée.

Mais vous, travailleuses, mères de familles, vous vous demandez pourquoi tant de misère dans un pays où le peuple a lutté si

courageusement pour reconquérir son indépendance nationale, dans notre France où nous pourrions être heureux grâce à notre travail ; la réponse est là, dans ces quelques lignes du communiqué gouvernemental, dans ce discours du Président du Conseil.

Pour continuer la sale guerre du Viet-Nam, pour mener en Corée une guerre d'agression, pour préparer la guerre contre notre alliée, l'Union Soviétique, à qui nous devons tant, nos gouvernants ont promis, à leurs maîtres américains, 2.000 milliards supplémentaires en 3 ans pour le budget militaire ; et on veut garder nos fils, nos fiancés, 18 mois sous les drapeaux, en attendant les 2 ans déjà imposés en Belgique et en Grande-Bretagne par les fauteurs de guerre d'Outre-Atlantique.

Mais ils se trompent cependant lourdement ceux qui pensent que la classe ouvrière française acceptera de se plier aux injonctions américaines et suivra une politique contraire à ses intérêts en même temps qu'à ceux du pays.

Le magnifique mouvement de masse qui a imposé la libération des 18 inculpés de Roanne, a été une première réponse, c'est le même mouvement uni qui imposera la libération de Raymonde Dien, d'Henri Martin, de Solange Chalus et l'arrêt des poursuites contre Léo Figuières, coupable d'avoir transmis l'émouvant message du Président Ho-Chi-Minh, concernant l'échange des prisonniers de guerre au Viet-Nam.

Car l'union, c'est là notre force principale. C'est elle qui, en se développant, en se renforçant dans les entreprises, imposera les 17.500 francs par mois de base, soit 100 francs de l'heure, l'échelle mobile et la suppression des zones.

C'est l'union avec toutes les femmes, toutes les mères, sur la base des entreprises, dans les localités, en commun avec les organisations démocratiques, en

Hélène MABILLE.  
(Lire la suite page 3.)

### SOMMAIRE

L'Union, notre force principale .....	1
Les Travailleuses unies obtiendront le salaire de base à 17.500 francs .....	2
Prestations Familiales et prime de rentrée.....	3
Deuxième Congrès Mondial de la Paix .....	4 et 5
Liste des membres du Jury d'Honneur .....	4
La leçon de Roanne .....	5
Parrainage des familles de dockers .....	6
Pour mettre fin à la guerre de Corée .....	7
Tribune de discussion .....	8
Réponse à Ho-Chi-Minh .....	8

# Les Travailleuses unies obtiendront LE SALAIRE DE BASE A 17.500 FR

Le retour des vacances se traduit pour l'ensemble des travailleurs par une accentuation de la misère due à la hausse du coût de la vie. Bien lourds vont être les soucis pour la mère de famille à qui revient la charge d'équilibrer le budget familial engloui dans les frais de quelques jours au grand air à la campagne ou à la mer, au prix d'une année de privations et de cadences infernales pour grossir les coffres-forts des patrons.

Le coût de la vie augmente sans cesse:

- 10 à 20 francs d'augmentation par kilo, sur les viandes !
- 6 à 7 francs sur la douzaine d'œufs !
- 10 francs par kilo de beurre !
- Le prix du gaz passe de 16 fr. 70 à 20 francs le mètre cube.
- Le terme arrive et aussi les feuilles d'impôts.
- C'est bientôt la rentrée des classes avec toutes les dépenses que cela nécessite : tabliers, galoches, fournitures scolaires, etc...

Il faudrait à la mère de famille de trois enfants, la paie d'un mois pour ces dépenses élémentaires et nécessaires.

Et pourtant, il faut bien faire à manger !

En plus de tout cela, l'augmentation du prix du pain, aliment de base indispensable sur toutes les tables, variant de 1 à 5 francs le kg, suivant les zones.

L'injustice est flagrante ; c'est là où les ouvriers subissent les abattements de salaires, que le pain sera payé le plus cher.

Ainsi, pour les seules travailleuses du papier-carton, 18.000 d'entre elles subissent l'inique abattement de zones de salaires, pour le seul profit de ceux qui les exploitent.

Cela signifie pour l'ensemble des travailleuses et mères de famille, être dans l'obligation angoissante de compter et réduire les tartines de pain de leurs enfants.

Pendant ce temps, l'exploiteur, patron du papier à cigarettes O.C.B., M. Bollere, des usines de Scaër et de Troyes, repu de la sueur des travailleuses, a licencié 35 ouvrières, alors que les surprofits réalisés sur leur dos, permettent à sa femme (Lyne Clevers) de sourire du vol de la « bagatelle » de 15 millions de bijoux, dont elle vient d'être la « victime ».

Ce sourire est le reflet du cynisme avec lequel les patrons acceptent de perdre une somme aussi importante, alors qu'avec cette somme il aurait été possible d'assurer du travail aux ouvrières licenciées.

Que pensez-vous, chères petites mininettes de chez Schiaparelli, dont les salaires de famine permettent à votre patronne de se vautrer sur votre misère, de se griser au champagne, et de dîner aux chandelles dans les plus fastueux palaces de la Côte d'Azur, où disparaissent les bijoux ?

Mais qu'importe à Mme Schiaparelli bijoux volés et voleurs. C'est sur votre sueur qu'elle compte récupérer. Quel cynisme !...

C'est avec le même cynisme que le patronat et le Gouvernement refusent aux travailleurs le minimum vital à 17.500 francs pour 173 heures de travail, que, par souci d'unité, la C.G.T., tout en maintenant son point de vue sur les 19.000 francs, a accepté avec la C.F.T.C. et F.O. à la Commission Supérieure des conventions collectives.

C'est pourquoi, que ce soient les ouvrières des papeteries de Scaër et de Troyes, ou les mininettes de chez Schiaparelli qui ont déjà fait la démonstration de leur unité, elles sauront arracher par leur lutte, avec l'ensemble des travailleuses, ce minimum de 17.500 francs pour 173 heures de travail, y compris la hiérarchie qui en découle.

Partout où les circonstances et le rapport des forces permettent de revendiquer au-dessus de 17.500 francs ou de 19.000 francs, les travailleuses unies sauront le faire aboutir.

## Le gouvernement et les patrons peuvent payer

S'ils refusent systématiquement un minimum décent aux travailleurs, par contre, ils obtempèrent immédiatement aux ordres des impérialistes américains en leur offrant généreusement 2.000 milliards qui « évidemment », viennent s'ajouter aux 700 milliards déjà prévus au budget militaire, et cela à seule fin de leur permettre d'accélérer les préparatifs d'une nouvelle guerre mondiale qui n'apporterait à la France que ruines et deuils.

Les vacances sont terminées. La lutte continue. Nous ne serons à la hauteur de notre tâche que dans la mesure où nous lutterons de toutes nos forces contre les exploiters et les hommes du gouvernement qui les soutiennent par tant de servilité, comme les Guy Mollet et les Pleven, pour ne citer que ceux-là, qui, sans consulter la C.G.T., ont fixé le minimum de misère de 10.932 et 13.494 francs avec le maintien illégal des zones de salaires et l'écrasement de la hiérarchie.

Ce minimum de famine a été célébré par un festin au champagne et le sourire de satisfaction aux lèvres. C'est une insulte pour tous les travailleurs.

Les femmes comprennent de plus en plus que leur situation matérielle est intimement liée à la politique gouvernementale ; c'est pourquoi, unies, dans toutes les usines, ateliers et bureaux, les travailleuses se réuniront en assemblées pour discuter des moyens d'action pour les 17.500 francs et la discussion des Conventions Collectives, de même que de l'action à mener contre la vie chère.

**Tout de suite, si ce n'est déjà fait, formez vos comités d'unité d'action.**

A côté de la C.G.T., les travailleuses C.F.T.C., F.O., les innombrables inorganisés, doivent entrer dans la lutte.

Les moyens sont multiples : cahiers de revendications, résolutions, délégations auprès des patrons et du gouvernement, de même qu'au domicile des élus pour les mettre devant leurs responsabilités, débroyages limités ou illimités, suivant les possibilités de chaque entreprise.

## L'action commence

Déjà, de nombreuses délégations de femmes travailleuses se sont rendues à la Présidence du Conseil pour exiger les 17.500 francs, protester contre la hausse des prix et l'envoi de troupes françaises en Corée. Citons notamment :

■ La Société générale, Crédit Lyonnais, Assurance générale, Union, Urbaine Incendie, R.S.S.A.F., Sécurité Sociale, avenue Simon-Bolivar (C.G.T., C.F.T.C., F.O.), Caisse régionale de Sécurité Sociale, Caisse d'Allocations familiales, Magasins Réunis de l'Étoile, Samaritaine, Trois-Quartiers, Galeries Lafayette, Prisunic de Poissy, Nouvelles Galeries, Hôtel de Paris, Laiteries parisiennes, Syndicat de la Couture, Maison Weil (Confection pour dames), Maison Heko (Confection pour dames), Maison Calite-Fillion (industries chimiques d'Aubervilliers), E.D.F., Hôpital Necker, Hôpital de la Pitié, Hôpital de La Salpêtrière.

■ Des délégations de femmes et de jeunes filles des Chèques Postaux de Paris, des centraux téléphoniques, de l'interurbain, du régional, d'Élysée, de la Caisse d'Épargne, du Central télégraphique, du Centre de Contrôle des articles d'argent, de la direction des recherches techniques de la gare du Nord.

■ Chez Jacques GRIFF, faubourg St-Honoré, deux délégations sont allées successivement réclamer l'augmentation pour tous les salaires et également chez Lanvin.

■ Chez Jean BAILLIE, rue de la Paix, une pétition a été signée à l'unanimité dans les ateliers, réclamant le salaire minimum à 17.500 et le calcul de la hiérarchie sur cette base. Une délégation formée d'une représentante de chaque atelier est ensuite allée discuter avec la direction.

■ Une délégation des usines JEA-GER, métallurgie, à Levallois, comprenant des travailleurs et travailleuses C.G.T., C.F.T.C. et F.O. s'est rendue à la Présidence du Conseil et au siège du patronat de l'automobile. Elle a déposé une résolution adoptée par tous les travailleurs réclamant le salaire minimum de 17.500 francs pour 173 heures et affirmant leur volonté de rester unis jusqu'à la victoire.

# Prestations familiales et prime de rentrée

■ Dans l'habillement, deux grèves viennent d'éclater, toutes deux contre la diminution des temps de fabrication. Non contents de refuser toute augmentation des salaires, pourtant si justifiée, les patrons tentent maintenant de réduire ces mêmes salaires par l'augmentation des cadences. Les ouvrières de chez **Meyronne** en sont à leur deuxième semaine de grève, et malgré la menace du patron de fermer l'entreprise, elles tiennent ferme dans la plus grande unité.

De même, les 120 ouvrières de la **Sté Parisienne d'habillement** maison de confection, se sont mises en grève le 5 septembre dans l'unité et ont obtenu 80 francs de salaire garanti, une augmentation des salaires de 6 % et le paiement des jours de grève.

■ Des délégations sont organisées, des comités d'unité d'action se forment, comme à la **Cotonnière de St-Quentin** où les 2.000 ouvriers et ouvrières ont envoyé une délégation élue par l'ensemble du personnel à la sous-préfecture, comme aux **Nouvelles Galeries**, où les délégués C.G.T., C.F.T.C., F.O. se sont mis d'accord pour l'action.

■ Chez **MECANO**, à Bobigny, 85 adhésions viennent d'être faites à la C.G.T., pour appuyer la section syndicale dans la lutte engagée pour les 17.500 francs.

■ A la Mutualité Sociale Agricole des Côtes-du-Nord, les employés C.G.T., C.F.T.C., F.O. ont décidé d'agir en commun pour les 17.500 francs. Chez **BESSONEAU**, à Angers, les ouvrières du textile ont soutenu l'action des ouvriers de la métallurgie de Montrejeu pour leur salaire et contre les licenciements.

■ Chez **WEIL**, confection pour dames, les ouvrières, par leur action, viennent d'obtenir 10 francs de l'heure d'augmentation et 10 % pour les ouvrières à domicile.

■ A Bezons, à l'usine des textiles artificiels « **LA FIBRANE ET LA CELLOPHANE** » un Comité d'unité d'action C.G.T.-C.F.T.C. a été formé et a sorti un tract en commun invitant les travailleurs à une assemblée commune.

■ Aux Etablissements de Bonneterie **MAUCHAUFFEE**, à Troyes, une déclaration commune C.G.T., C.F.T.C., F.O. a été adressée à tous les travailleurs, les appelant à l'unité d'action.

■ Chez **RHODIACETA**, à Roussillon, dans l'Isère, un tract commun C.G.T., C.F.T.C., F.O. (textile et produits chimiques) a été diffusé auprès des travailleurs reproduisant une lettre adressée à la direction.

C'est par l'action dans l'union, sous toutes les formes, que se gagnent les batailles ouvrières.

C'est par l'action dans l'union que vous gagnerez celle du minimum de 17.500 francs hiérarchisés, avec échelle mobile et sans abattement de zones, de même que tous ensemble, unis à tous les partisans sincères de la paix, nous ferons reculer la guerre.

Avec l'augmentation constante du coût de la vie dont les hausses récentes du lait, du beurre, du gaz, sont un dernier témoignage, le pouvoir d'achat des travailleurs baisse sans cesse. Le Gouvernement sacrifiant, comme toujours, les intérêts des travailleurs et de leurs familles à sa politique de guerre, fixe un salaire minimum garanti dérisoire. Les travailleurs luttent pour qu'il soit fixé à 17.500 francs. Notre bataille pour les salaires est la première bataille contre la misère. Mais devons-nous négliger un autre élément du pouvoir d'achat des familles de travailleurs : les allocations familiales ?

Certainement pas ; en effet, tandis que les démagogues familiaux, tels les représentants de l'U.N.A.F., prétendent défendre les intérêts des familles alors qu'ils refusent le minimum vital à 17.500. La C.G.T. mène la campagne sur les deux plans.

Nous voulons obtenir :

1° Un relèvement des prestations familiales par application de la loi Croizat du 22 août 1946 qui fixe le salaire de base mensuel des allocations familiales à 225 fois le salaire horaire de la main-d'œuvre. Ceci nous donnerait aujourd'hui :  $78 \times 225$ , soit 17.550 (au lieu de 12.000).

2° Le versement d'un mois supplémentaire d'allocations familiales en dédommagement du retard apporté au relèvement des allocations familiales qui n'ont pas augmenté depuis deux ans.

3° L'attribution par les Caisses d'Allocations Familiales d'indemnités de rentrée d'hiver, ou prime de tablier attribuées à tous les enfants ouvrant droit aux prestations familiales et prélevées sur le fonds social des Caisses d'Allocations familiales.

L'Union des Femmes Françaises organise chaque année cette campagne pour la rentrée des classes.

Pour obtenir satisfaction, nous devons appuyer cette action dans

la plus large unité avec toutes les femmes qui, sans distinction d'organisations syndicales, d'opinions politiques ou religieuses veulent défendre les moyens d'existence de leurs familles.

1° Pour les indemnités de rentrée d'hiver : organiser pétitions et délégations auprès des administrateurs des Caisses d'Allocations familiales ;

2° Pour les 17.550 francs de salaire de base et le mois supplémentaire, l'action sous forme de pétitions et délégations doit être menée auprès des Pouvoirs publics : parlementaires, préfets, sous-préfets, élus municipaux et généraux afin de leur faire prendre des vœux favorables.

Déjà des camarades ont engagé cette action. C'est ainsi que dans la Marne, à Epernay, les femmes de la C.G.T., avec celles de l'U.F.F. et du Mouvement Populaire des Familles ont fait signer des centaines de listes de pétitions en faveur de l'octroi de cette prime de rentrée d'hiver. Dans la région parisienne également, un manifeste a été lancé en commun par les mêmes organisations pour appeler à l'action. A Paris, de nombreuses délégations de l'U.F.F., du M.P.F. et des syndicats se sont rendues auprès du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations familiales pour déposer des pétitions, ce qui a permis à nos camarades de la C.G.T. d'obtenir une réunion extraordinaire du Conseil avant la rentrée des classes ainsi que l'accord du Conseil pour organiser une délégation auprès du Gouvernement, réclamant le relèvement des Allocations.

Cette lutte pour les prestations familiales fait partie de la lutte générale contre la misère et la guerre.

Comme celle-ci, elle doit être gagnée par l'ensemble des travailleurs et dans la plus complète unité.

## L'UNION, notre force principale

particulier l'Union des Femmes Françaises, qui imposera le 13<sup>e</sup> mois d'allocations familiales, la prime de tablier de 1.000 francs.

Délégations, pétitions, doivent se multiplier auprès des pouvoirs publics, contre la vie chère, contre les 18 mois. Pour réclamer le retour du Corps expéditionnaire du Viet-Nam, la fin de l'intervention en Corée, la réduction des armements, l'interdiction des armes atomiques. !

Comme elles luttent toutes ensemble aux côtés des travailleurs unis, c'est aussi dans l'union la plus large qu'elles prépareront le 2<sup>e</sup> Congrès Mondial des Partisans de la Paix (en novembre en Grande-Bretagne). Dans les nombreuses assemblées d'entreprises, les travailleuses viendront exprimer leur volonté de voir mener une politique de paix, seule capable de nous assurer le mieux-être. Elles y apporteront les résultats de la campagne de signatures pour l'Appel de Stockholm, qui doit encore se poursuivre.

Ce 2<sup>e</sup> Congrès, dans lequel nous mettons nos espoirs, et auquel les meilleurs d'entre nous apporteront tous leurs efforts, nous en ferons vraiment l'émanation de la volonté de tout notre peuple sincèrement épris de Paix. Et dans ce Congrès, les femmes travailleuses doivent revendiquer toute leur place.

Hélène MABILLE.

Le Bureau du Comité Mondial des Partisans de la Paix, qui vient de siéger à Prague, a décidé la convocation du 2<sup>e</sup> Congrès Mondial des Partisans de la Paix, qui se tiendra en Grande-Bretagne du 13 au 19 novembre.

Une telle décision doit retenir toute notre attention au moment où apparaît de plus en plus clairement la volonté des agresseurs du peuple Coréen d'étendre la guerre à d'autres pays, comme le prouvent de nombreux faits :

Manœuvres des impérialistes pour repousser toute

tentative de mettre fin au conflit, telle l'essai de médiation de Nehru ou la proposition de Malik, représentant soviétique au Conseil de Sécurité demandant l'audition de représentants de la Corée du Nord et de la Corée du Sud par le Conseil au complet, c'est-à-dire avec le délégué de la Chine populaire.

Adoption au Conseil de l'Europe d'une motion demandant la création d'une armée européenne, s'appuyant en premier lieu sur le réarmement de l'Allemagne Occidentale.

Les nouvelles exigences américaines auxquelles ont répondu le memorandum de Plevin promettant d'accroître les crédits militaires de 2.000 milliards, de prolonger le service militaire pour le porter à dix-huit mois.

La décision du Conseil des Ministres d'envoyer en Corée après l'avis « La Grandière », un contingent de troupes terrestres.

La répression accrue contre la classe ouvrière et les combattants de la Paix, les travailleurs espagnols et immigrés.

Les provocations des impérialistes américains envers la Chine à propos de Formose et des bombardements du territoire chinois ; envers l'U.R.S.S. avec l'affaire de l'avion abattu dans les eaux territoriales soviétiques par les chasseurs américains, provocations auxquelles l'Union Soviétique répond avec son calme coutumier, mais aussi avec une grande fermeté, déjouant ainsi les plans des aventuriers fauteurs de guerre.

## Liste des Membres du Jury d'Honneur

### POUR LA DESIGNATION DES DEUX MEILLEURES COLLECTRICES

- Mme et M. BARNIER, journalistes.  
 Mme Jacqueline BORGEL, ingénieur de la métallurgie.  
 M. CROIZAT, ancien Ministre du Travail, Secrétaire Général de la Fédération des Métaux.  
 M. DEFFONTAINE, ingénieur du Textile.  
 M. Louis DELAPIERRE, délégué de la C.F.T.C. Ets. Audessat, Saïnt-Denis (cartonnage).  
 Mme Dominique DESANTI, écrivain.  
 Docteur DESOILLE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris.  
 Mme Marcelle DUCHATELIER, membre du Bureau Fédéral des Services Publics.  
 Mme Jacqueline FINALE, Secrétaire de la Fédération des Services Publics.  
 Mme Angèle GROUSSET, Secrétaire de la Fédération du Textile.  
 Mme GUIDOLLET, femme du Directeur de l'Union Régionale des Sociétés de Secours Minières du Sud-Est  
 Mlle GUIGNARD, administrateur des P.T.T.  
 Mme GUILLE, Secrétaire de la Fédération de l'Alimentation.  
 Mme et M. GUILLIANO, posticheurs d'art.  
 M. Raymond GUIOT, ingénieur S.N.C.F., Secrétaire de la Fédération des Cheminots.  
 Mme Germaine HUBY-GOSSELIN, Secrétaire de P.U.F. F., Directrice commerciale des Ets Thé Twining.  
 Mme Irène JOACHIM, cantatrice à l'Opéra-Comique.  
 M. Alain LE LEAP, Secrétaire général de la C.G.T.  
 Mme Marion LIANDRAT, Secrétaire de la Fédération du Papier-Carton.  
 M. LURCAT, architecte.  
 Mme Jacqueline MARCHAND, Secrétaire de la Fédération de l'Education Nationale.  
 Mme Andrée MARTY-CAPGRAS, journaliste au journal « Libération ».  
 Mme MAURIN, médecin du personnel, Caisse Régionale Vieillesse.  
 Mme MERGEY, chef du service comptabilité du Conseil Central des Œuvres Sociales de l'Electricité de France.  
 M. Yves MONTAND, le célèbre et populaire chanteur.  
 Mme Raymonde NEDELEC, député.  
 Mme Vve Victor RENELLE, veuve d'un ingénieur chimiste fusillé à Châteaubriand.  
 Mme Catherine ROUSSE, Secrétaire de la Fédération de l'Agriculture.  
 Mme Simone SIGNORET, la célèbre actrice de cinéma.  
 Mme Olga TOURNADE, Secrétaire de la C.G.T.  
 Mme Yvette VAISSIÈRE, du Mouvement Populaire des Familles.  
 Mme VARLOOT, professeur au Lycée Victor Hugo, à Paris.

### COLLECTE DES SIGNATURES

C'est grâce au travail acharné accompli par les Partisans de la Paix dans le monde entier pour la collecte de signatures de l'Appel de Stockholm que l'utilisation de la bombe atomique en Corée a pu être empêchée. Comme le reconnaissait un correspondant de presse à Washington, « l'opinion publique mondiale y est trop défavorable ». Voici les premiers résultats. **Nous devons donc continuer plus que jamais la collecte de signatures.**

Ainsi que nous l'avions indiqué dans notre précédent Bulletin et dans les numéros 36 et 37 du Bulletin Confédéral de la C.G.T., le Bureau Confédéral a accepté la proposition de la Commission Féminine Confédérale d'envoyer au Congrès Mondial les deux travailleuses qui auront obtenu les meilleurs résultats. Ceux-ci seront départagés par un Jury d'Honneur composé de personnalités appartenant aux différentes branches d'industrie et de tous les horizons politiques, syndicaux, confessionnels, etc... Nous publions ci-contre la liste complète du Jury et **nous attendons que de votre côté, vous nous envoyiez les noms des meilleures collectrices**, avec des détails sur la façon dont elles ont recueilli ces signatures.

Le renforcement de la collecte de signatures nous permettra en même temps de préparer dans l'action le Deuxième Congrès Mondial de la Paix, sans perdre de vue que ce Congrès doit rassembler plus largement les dizaines de millions d'hommes et de femmes au delà même des signataires de l'Appel de Stockholm.

### LA DECLARATION DE PRAGUE

Le Bureau du Comité Mondial fait appel à toutes les personnes soucieuses de préserver la Paix, sans autre condition, et leur demande de participer à une large discussion sur la base des points suivants :

- Poursuivre l'action pour l'interdiction des armes atomiques et se prononcer pour la réduction générale et le contrôle des armements de toute nature.

- appuyer les initiatives pacifiques pour arrêter la guerre en Corée, s'élever contre les bombardements massifs des populations paisibles et demander au Conseil de Sécurité comprenant les représentants qualifiés des cinq grandes puissances de se saisir de la question pour son règlement pacifique.
- dénoncer l'agression et condamner l'intervention armée de l'étranger dans les affaires intérieures des peuples et demander la cessation de telles interventions.
- faire interdire toutes les propagandes préconisant la guerre.

## PREPARONS DE LARGES ASSEMBLEES D'ENTREPRISE

Dans cette grande action pour la Paix, nous avons, nous, les militantes, une responsabilité particulière : celle de populariser largement parmi les femmes travailleuses de nos entreprises la tenue du Congrès Mondial de la Paix.

**Nous devons nous adresser à toutes les femmes,** quelque soit leur appartenance syndicale, qu'elles aient ou non signé l'Appel de Stockholm. Prenons la parole dans la cantine, discutons dans l'atelier, à la sortie, dans les cars, etc...

Montrons que si le Gouvernement refuse le minimum vital à 17.500 francs sur lequel les trois organisations syndicales avaient fait l'accord, c'est parce qu'il faut trouver de nouveaux milliards pour la guerre.

Dénonçons ceux qui, comme Matthews, Spaatz, Mac Arthur, Mac Clellan, le général Bonner Feelers, proposent pour « sauver la paix » de déclencher une guerre d'agression préventive.

**Ne laissons passer aucune propagande, aucune déclaration préconisant la guerre sans y répondre, sans la dénoncer immédiatement.**

C'est ainsi, dans l'action quotidienne, en éclairant les travailleuses, que nous préparerons le succès des ASSEMBLEES D'ENTREPRISE où seront débattus les différents points de la résolution du Bureau du Comité Mondial cités plus haut.

Invitons-y tous les travailleurs, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, ouvriers, employés, cadres, invitons même les patrons, etc... C'est dans ces larges assemblées que seront élus les délégués qui, désignés par l'ensemble du personnel, iront représenter les travailleurs aux Assises locales et Départementales.

## MANDATONS NOS DELEGUEES

Ces réunions permettront aux travailleuses d'exprimer leurs inquiétudes, leurs espoirs, les solutions qu'elles proposent pour sauver la paix. C'est, munies des propositions faites par l'ensemble des travailleuses dans ces réunions que les déléguées iront parler aux Assises Départementales ; elles y apporteront ainsi la voix des travailleuses de leur entreprise ou de leur localité. Pour cela, on pourra faire circuler un cahier où les femmes écriront tout ce qu'elles désirent, faire signer des pétitions qui seront portées aux Assises ; demander aux travailleuses de remettre des lettres, des messages aux déléguées de leur entreprise ou de leur quartier, afin que celles-ci se sentent mandatées par un grand courant populaire.

Au moment de la tenue du Congrès, envoyer des télégrammes de souhaits au Congrès au nom de l'ensemble du personnel de l'entreprise. Ainsi, on aura créé un immense courant de masse autour de la préparation du Congrès, afin qu'il soit vraiment l'expression de tous les hommes et de toutes les femmes qui veulent sauver la Paix.

## FONDS MONDIAL DE LA PAIX

Dans la mesure où nous saurons faire ce travail, nous ne rencontrerons aucune difficulté pour poser devant les travailleuses l'important problème du **fonds mondial de la paix**, destiné à financer les frais des assises départementales, du Congrès, du voyage des délégués et aussi à aider le mouvement des combattants de la paix pour ses nombreuses et lourdes tâches.

Que chaque organisation syndicale, section, syndicat, fasse immédiatement un versement de soutien pour le Congrès de 100 frs minimum.

Procurons-nous des listes de souscriptions auprès des Conseils Communaux, organisons des tombolas, des fêtes en montrant pourquoi nous devons être les meilleurs artisans de la réussite du 2<sup>e</sup> Congrès Mondial de la Paix.

\*

Préparons avec enthousiasme le 2<sup>e</sup> Congrès Mondial de la Paix pour en faire vraiment la représentation de tous les honnêtes gens qui veulent sauver la paix. Ainsi, nous en ferons, par son ampleur et sa puissance, une étape nouvelle et décisive dans la lutte pour la Paix.

## La leçon de Roanne

*Grâce à une puissante et large action de masse, les dix-huit Combattants de la Paix de Roanne ont été acquittés, c'est une grande victoire de la Paix.*

*Mais il reste encore d'autres emprisonnés ; Raymond Dien, condamnée à un an de prison, Henri Martin, qui sera bientôt jugé. A la Roquette, et à la Santé sont enfermés les patriotes de St-Brieuc et de Nantes et tous les autres, emprisonnés, inculpés, poursuivis.*

*Il faut à tout prix qu'ils soient, eux aussi, acquittés, libérés ; leur acquittement dépend de nous toutes.*

*Multiplions pétitions, délégations, auprès des Pouvoirs Publics.*

*Dans les entreprises, les magasins, les bureaux, les fermes, les ateliers, parlons de nos emprisonnés. Que le jour du procès, les avocats de nos camarades soient en possession d'innombrables listes de protestations que les Pouvoirs Publics, les tribunaux chargés de leurs jugements, entendent chaque jour parler de nos emprisonnés.*

*Entretenons avec nos emprisonnés, un lien vivant, correspondance, mandats, colis, etc... il faut qu'ils nous sentent près d'eux.*

*Depuis des mois, des enfants sont séparés de leurs papas ou de leurs mamans, des femmes sont séparées de leurs maris.*

*Notre responsabilité est grande devant ces femmes, ces enfants... ne négligeons aucune action, si petite soit-elle, en faveur de nos emprisonnés.*

*De notre action à toutes dépend la libération de tous nos camarades.*

*Par notre action, dans l'union, nous empêcherons que d'autres Combattants de la Paix soient emprisonnés.*

*Notre Gouvernement veut étouffer la voix de ceux qui dénoncent sa politique de guerre et de misère.*

*Luttons sans relâche contre la répression, nous lutterons en même temps pour la paix.*

# PARRAINAGE DE DOCKERS DES FAMILLES

Lors de la Conférence Nationale des Femmes travailleuses, qui s'est tenue à Gennevilliers les 19 et 20 novembre, les déléguées se sont engagées, rentrées chez elles, à faire appliquer par l'ensemble du syndicat ou de la section syndicale, le manifeste voté à la suite des travaux.

La résolution affirme :

**« Nous ne voulons pas revivre les horreurs de la guerre, ni trembler pour nos fils envoyés au Viet-Nam dans une guerre injuste et sans issue. »**

Aujourd'hui, nous ajouterions que nous ne voulons pas voir nos fils mobilisés pour aller se faire tuer en Corée sur ordre des impérialistes américains. Car nous en sommes là. Une dépêche Associated Press annonçait que le gouvernement américain avait pris « la décision de s'adresser une nouvelle fois à ses partenaires du pacte atlantique pour leur demander un nouvel effort supplémentaire de réarmement. » Les réponses reçues, ajoute la dépêche, marquent un progrès considérable. Toutefois, les milieux militaires américains estiment qu'elles ne vont pas encore assez loin, **notamment en ce qui concerne les effectifs.** »

Immédiatement, le gouvernement, dit français, promet de donner satisfaction à ses maîtres.

Déjà, il prévoit 2.000 milliards supplémentaires pour les dépenses militaires et la prolongation du service militaire à 18 mois.

La misère, le chômage qui sévissent en France, conséquences du plan Marshall et du Pacte atlantique vont en s'accroissant.

Ces dépenses militaires sont, en effet, à l'origine d'une augmentation permanente des impôts et, notamment des impôts indirects, dont l'élévation est un des principaux facteurs de vie chère.

La misère accumulée par le gouvernement ne s'arrêtera pas. De nouvelles hausses ont eu lieu et d'autres suivront : tels les prix du pain et du gaz.

Il faut alimenter le gouffre béant de la préparation à la guerre contre l'Union Soviétique et les Démocraties Populaires, de la guerre que l'on poursuit au Viet-Nam et nous faire participer à l'intervention en Corée. Pourquoi a-t-on envoyé l'avis « La Grandière » contre un peuple qui défend sa liberté et son indépendance ?

Pourquoi envoie-t-on maintenant un contingent français se battre en Corée ?

**Non, pas plus pour la guerre d'Indochine que pour la guerre de Corée, les mamans de France ne donneront leurs fils pour soutenir les intérêts des capitalistes.**

## COMMENT METTRE EN APPLICATION NOS RESOLUTIONS

Déjà, les travailleurs de nombreuses corporations luttent contre la sale guerre et parmi eux, il y en a qui sont particulièrement courageux et qui sont à l'avant-garde : ce sont nos braves dockers. Ceux de Saint-Nazaire qui refusent, malgré le chômage qui sévit, de décharger les armes américaines, don du plan Marshall. Ce sont les dockers de Dunkerque, Calais, Bordeaux, Brest, Cherbourg et Marseille qui refusent d'embarquer du matériel pour le Viet-Nam.

Si les difficultés d'existence sont pénibles pour nous qui avons la chance de garder notre travail, songeons à nos camarades dockers qui ont tout sacrifié à la défense de la paix, songeons à leurs petits qui ont

faim depuis des mois, alors que le papa ne sait plus ce que c'est que de toucher une paie. En refusant de se rendre complice du Gouvernement, il n'a pas agi uniquement pour lui, sa femme et ses gosses, mais pour nous aussi, pour préserver notre foyer et nos petits. Ces hommes courageux qui connaissent la faim pour chasser la menace de l'horrible guerre ont droit à notre solidarité.

26 familles de Marseille, 40 de Bordeaux, 60 de Cherbourg et bien d'autres sont démunies de moyens d'existence pour avoir empêché les volontés guerrières des impérialistes de se réaliser. C'est pour nous un devoir d'organiser la solidarité et nous devons gagner cet immense combat pour la paix qui est engagé. La Commission Féminine Confédérale possède une liste de familles de dockers à secourir. Demandez immédiatement d'en parrainer. Déjà plusieurs entreprises ont entendu notre appel, mais ils sont nombreux à secourir et il nous reste encore bien des familles à aider.

## COMMENT ORGANISER LE PARRAINAGE DE CES FAMILLES

Après accord de la section syndicale, une ou plusieurs camarades seront chargées de suivre personnellement la correspondance qui s'établira entre la famille des dockers et les travailleurs de l'entreprise. Ne pas oublier de contacter les autres organisations syndicales.

Ces camarades veilleront à ce que les lettres soient affichées au tableau syndical (avec si possible la photo de la famille). Après s'être renseigné sur la composition de famille, ses besoins, ses difficultés, cette correspondance doit apporter l'aide moral, resserrer les liens de fraternité, mais ne pas s'arrêter en si bonne voie. Faire appel au cœur des mamans. Qui n'a pas un vêtement devenu trop petit à son enfant ? Quelle est la mère de famille qui ne partagera pas entre ses enfants et les leurs une tablette de chocolat, un peu de sucre, du riz, des pâtes, etc... ?

Quelle est la jeune fille qui refuserait de tricoter ou de coudre un petit vêtement ? Voici l'hiver... Il n'y aura pas du charbon pour tous. Un mandat de temps en temps sera le bienvenu. 10 francs, 20 francs, chacun par mois, qu'est-ce quand on pense que multipliés, ils peuvent apporter un peu de joie. Songeons à la rentrée des classes, un tablier rendra bien service à la maman et puis ce sera Noël. Quel plaisir dès maintenant de préparer les jouets et les friandises. Il faut que la famille, prise en charge par la section syndicale, devienne vraiment peu à peu adoptée par tous.

Nous savons que nous vous demandons beaucoup car il n'y a pas que les dockers à soutenir, mais tous les camarades qui sont victimes de la politique néfaste de notre Gouvernement : mineurs licenciés, victimes de la fermeture des puits, combattants de la paix emprisonnés. Pour eux, pour nous, il nous faut des armes pour gagner la paix et la solidarité en est une qui n'est pas à négliger.

Pas un syndicat, pas une section syndicale sans une famille de dockers à parrainer.

Unissons nos efforts pour arrêter les plans criminels des fauteurs de guerre. Dressons devant eux une barrière infranchissable : la solidarité des travailleurs pour défendre leurs libertés et l'indépendance nationale.

# Pour mettre fin à la guerre de Corée

## Appel de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes

Chères amies et sœurs,

Les événements de Corée bouleversent profondément le cœur de toutes les femmes. Chaque jour, le secrétariat de la F.D.I.F. reçoit un grand nombre de lettres venant de tous les coins du monde.

La F.D.I.F. a adressé au Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, qui siège actuellement, une déclaration condamnant sévèrement l'agression américaine en Corée.

La F.D.I.F. exprime l'indignation de toutes les femmes, de toutes les mères contre les bombardements féroces par l'aviation américaine de la population pacifique coréenne : enfants innocents, vieillards et femmes sans défense.

Au nom de 80 millions de femmes unies dans la Fédération Démocratique Internationale des Femmes, nous exigeons :

**L'arrêt immédiat de la guerre en Corée.**

**Le retrait de la Corée de toutes les troupes étrangères.**

Chères amies, femmes, mères et sœurs,

La F.D.I.F. fait appel à vous pour que vous appuyiez cette déclaration de vos efforts énergiques et communs. Il faut immédiatement faire cesser ce crime sanglant.

### LES FEMMES LUTTENT DANS LE MONDE ENTIER

Du monde entier, de nombreux messages ont déjà été envoyés, et partout on continue à en expédier. En France, les protestations et délégations se multiplient auprès de notre gouvernement. Mais les femmes ne se sont pas bornées à envoyer des télégrammes ou des lettres. Elles ont aussi agi. Voici quelques exemples de leur action dans les pays étrangers :

#### ETATS-UNIS

A Washington a lieu un grand rassemblement de 1.000 américaines venues de toutes les parties du pays. Sous les auspices de l'organisation « les femmes américaines pour la Paix », elles sont venues lancer un appel à leur gouvernement pour l'interdiction de la bombe atomique et la médiation dans la guerre de Corée.

Une délégation à la tête de laquelle se trouvait Dr Clementina J. Paolone, Présidente, s'est présentée au Département d'Etat. Elle a insisté auprès du Secrétaire d'Etat Dean Acheson sur la reconnaissance de la Chine démocratique et le rappel des vaisseaux de guerre des Etats-Unis, des eaux chinoises. Une autre délégation s'est rendue à l'hospice des anciens combattants s'engageant vis-à-vis des soldats américains blessés ramenés récemment de la Corée, à poursuivre la lutte pour mettre un terme au conflit qui coûte des vies américaines et coréennes.

D'autres sont allées à l'Office américain des enfants pour demander des fonds pour le bien-être des enfants plutôt que pour la guerre. D'autres encore ont adressé un message de paix à leurs députés. Ensuite elles ont manifesté devant la Maison Blanche.

Le 2 août, 15.000 hommes et femmes qui manifestaient à New-York contre l'intervention américaine en Corée, furent brutalement chargés par la police. Malgré de nombreux blessés, la manifestation, la plus grande depuis beaucoup d'années, a duré plusieurs heures.

#### ARGENTINE

A Rosario, deuxième ville d'Argentine, des commerçants ont fermé leurs magasins, et plus de 50.000 hommes et femmes ont manifesté contre le projet gouvernemental d'envoyer des troupes en Corée. La police montée chargea la foule, l'attaquant à l'aide de gaz, de lance-eau et à l'arme blanche. Il y eut 40 arrestations et beaucoup de blessés, mais la manifestation continua néanmoins.

A Buenos-Aires, 100 personnes emprisonnées, dont 40 femmes, subissent des tortures. 21 femmes ont été arrêtées alors qu'avec 50 autres, elles étaient allées au Parlement pour protester contre l'envoi de leurs fils en Corée.

#### LIBAN

Des centaines d'ouvriers, d'hommes, de femmes, d'étudiants,

ont manifesté à Beyrouth contre la bombe atomique, pour l'indépendance nationale et contre l'agression américaine en Corée. La police a tiré et 20 personnes ont été blessées dont trois femmes. Des raids policiers effectués à travers le pays se sont soldés par l'arrestation de plus de cent combattants de la paix.

#### BELGIQUE

Une délégation de l'Assemblée des Femmes Belges s'est rendue auprès du Ministre de la Défense et de l'Ambassadeur des Etats-Unis. Au cours de la dernière entrevue qui dura plus d'une heure, l'ambassadeur répondit à la protestation contre les bombardements des femmes et des enfants coréens : « Eh bien, c'est la guerre ! », ajoutant froidement : « Et nous ne faisons que commencer ».

#### AUTRICHE

Une délégation composée de 70 femmes s'est présentée à l'Ambassade américaine à Vienne pour protester contre l'intervention américaine en Corée et le bombardement massif de sa population.

#### DANEMARK

Une délégation à l'Ambassade des Etats-Unis à Copenhague eut une vive discussion avec le représentant de l'ambassadeur auquel les membres de la délégation ont exprimé leur indignation concernant les raids terroristes en Corée.

#### CANADA

Une délégation du Congrès Canadien de la Paix dont le Congrès des Femmes Canadiennes faisait partie, a demandé au Ministre des Affaires Etrangères, Mr Pearson, de soutenir les propositions Staline-Nehru au sujet d'une médiation du Conseil de Sécurité et de dissocier le Canada des plans visant à l'emploi de la bombe atomique. Pour répondre à la décision du gouvernement canadien d'envoyer des troupes en Corée, le Congrès des Femmes canadiennes s'est proposé d'organiser le 11 septembre un Rassemblement de la Paix à Ottawa.

#### HONGRIE

A la suite d'une campagne nationale de solidarité menée par les femmes hongroises, un train sanitaire complet est parti le 15 juillet à destination de la Corée. Il comporte 200 lits, un équipement complet et est accompagné de 15 médecins et infirmiers bénévoles.

## Tribune de discussion

A la lecture des derniers numéros de la tribune de discussion on s'aperçoit que les camarades se plaignent de l'incompréhension des militants sur le travail parmi les femmes et d'apporter chacune des exemples pour prouver qu'en général ce rôle n'est pas compris.

Il est vrai que la question des femmes est un vaste problème, et pour cette raison, justement difficile à résoudre.

Il est bien évident aussi que notre rôle est de poser cette question à chaque occasion, mais ce qui est sûr, c'est que c'est de nous, et de nous seulement, que dépendent les résultats.

Je pense qu'il serait dangereux que dans notre tribune de discussion on se préoccupe seulement de nos difficultés. On apparaîtrait aux yeux des travailleuses comme des victimes perpétuelles, ce qui n'est pas fait pour les entraîner à militer et c'est donner une fausse image de la vie des militantes.

Nous arriverions à ceci : à ne plus voir que nos difficultés et oublier celles des travailleuses. Or, quelle est leur situation ? Qu'elles soient à l'usine ou au champ, au bureau ou à l'atelier, elle s'aggrave chaque jour. Face à un patronat rapace et avide de profits elles subissent de plus en plus les cadences infernales. Un exemple : chez Renault 1.800 coups de pédales à l'heure sont demandés aux ouvrières qui à la fin de la semaine, exténuées, n'en pouvant plus de fatigue, sont victimes d'accidents graves (doigts ou mains coupés).

Le travail égal salaire égal, n'est respecté que là où existe une forte organisation syndicale pour défendre cette conquête des travailleuses.

L'exploitation patronale revêt de multiples formes. La plus usitée, la plus dangereuse et la plus camouflée : c'est le paternalisme insuffisamment dénoncé.

Les travailleuses ont en rentrant dans leur foyer une autre journée à faire, la plus dure, la plus fatigante et la plus ingrate ; entretenir le ménage, les enfants et aussi boucler le budget, problème difficile presque insoluble devant la hausse constante du coût de la vie et le blocage des salaires.

Aussi sont-elles courageuses et admirables ces femmes qui, en plus de tous ces soucis qui les tenaillent, comprennent de plus en plus que leur situation maté-

## FAIRE CONFIANCE AUX TRAVAILLEUSES

rielle est intimement liée à la politique de division, de misère et de guerre du Gouvernement et sont au premier rang de la lutte pour le pain et la Paix.

N'est-ce pas travailleuses de la région parisienne qui, dès le lendemain de la fixation du minimum garanti par « Pleven Mollet », ont pris l'initiative qui a servi d'exemple, de faire des délégations auprès de la Présidence du Conseil ?

25 délégations de femmes travailleuses des usines, ateliers et bureaux ont été enregistrées en quelques heures.

Au côté de leurs compagnons, elles participent à tous les mouvements de grève. Par exemple, chez Aus-sedat, à Saint-Denis (usine de papier-carton), grâce à la combativité des femmes, l'unité d'action s'est réalisée dans une grève de trois semaines pour faire réintégrer un délégué C.F.T.C. licencié par mesure de répression. Une double victoire a été obtenue, la réintégration du délégué licencié et 10 % d'augmentation sur les salaires.

Ce sont les ouvrières de chez Meyronne, maison de confection qui, dans l'unité complète, en sont à leur troisième semaine de grève, menée contre l'augmentation des cadences.

Ce sont là des exemples pris parmi tant d'autres et qui nous démontrent toutes les possibilités de rassembler les femmes qui travaillent.

Etre à la hauteur de notre rôle de militante, c'est avant tout aimer les travailleuses. Leur faire confiance et comprendre le drame de leur misère, être à leur tête et donner l'exemple.

Les travailleuses comprennent parfaitement que c'est par l'unité d'action qu'elles arracheront la double victoire, celle d'apaiser la faim de leurs enfants par des salaires décentes et de sauver la vie qu'elles ont donnée en gagnant la bataille de la PAIX.

Marion LIANDRAT,

Secrétaire de la Fédération du papier-carton.

\*

Nous rappelons à toutes les militantes que cette tribune est la leur. Qu'elles y apportent leur avis, leurs suggestions, de bons ou de mauvais exemples, afin d'en tirer les enseignements pour que toutes ensemble nous profitons de l'expérience de chacune.

## RÉPONDONS A HO-CHI-MINH

Après le message si touchant du Président Ho Chi Minh aux aux mamans et aux femmes françaises, le Gouvernement de la République Démocratique du Viet-Nam vient de faire une déclaration qui intéresse toutes les familles des soldats du Corps expéditionnaire. Voici les quatre points de cette déclaration :

1. — Les colonialistes français sont venus au Viet-Nam pour déclencher la guerre et imposer la violence contre le peuple vietnamien sur son propre sol.

2. — Nous ne nous préparons pas à aller en France pour déclencher la guerre et nous ne projetons pas de faire des Français prisonniers sur leur territoire.

3. — Au nom de l'humanité et pour montrer ses sentiments chaleureux envers le peuple français, le Gouvernement du Viet-Nam libérera tous les Français se trouvant sous sa protection, au cas où les organisations populaires françaises lui adresseraient une telle demande.

4. — De même, nous demandons au peuple français d'insister auprès du gouvernement français pour qu'il libère tous les patriotes vietnamiens se trouvant prisonniers des colonialistes français.

Cette déclaration va mettre au cœur de nombreuses mamans un grand espoir ; il nous appartient de la populariser, de rechercher les mamans qui sont plus spécialement intéressées (mamans de soldats du corps expéditionnaire, mamans de prisonniers, mamans de jeunes soldats qui craignent de voir partir leur fils). Montrons-leur en parallèle avec l'offre généreuse du gouvernement vietnamien, l'attitude odieuse du gouvernement français qui refuse de discuter de ces problèmes qui préoccu-

pent tant de Français et lance un mandat d'arrêt contre Léo Figuières, celui qui a rapporté ces bonnes nouvelles en rentrant d'Indochine.

Ce n'est pas pour rien que le Gouvernement vietnamien s'est adressé directement au peuple français ; il sait qu'il peut faire confiance à ceux qui haïssent la guerre d'Indochine, source de misère et de deuils et qui le prouvent chaque jour en luttant pour y mettre fin malgré la terrible répression gouvernementale. Il sait quel écho a éveillé dans le cœur des Françaises le bouleversant message d'Ho Chi Minh. Déjà une lettre des organisations démocratiques, signée pour la C.G.T. par notre Secrétaire Général Alain Le Léap, a répondu aux propositions d'Ho Chi Minh.

Mais toutes les travailleuses doivent aussi lui prouver leur reconnaissance ; adressons-lui des lettres, des télégrammes de remerciements pleins d'affection ; assurons le peuple vietnamien qu'en échange de la proposition si généreuse de son gouvernement, nous mettrons tout en œuvre pour obliger notre gouvernement à y répondre en libérant tous les prisonniers vietnamiens.

C'est pourquoi tout de suite, nous allons adresser des pétitions, des lettres au Gouvernement, réclamant la libération des prisonniers et la cessation des poursuites contre Figuières ; nous éditerons des tracts, des journaux faisant connaître l'offre d'Ho Chi Minh. D'un grand élan, toutes les femmes françaises, par leur action, gagneront cette bataille du rapatriement des prisonniers français et vietnamiens.

